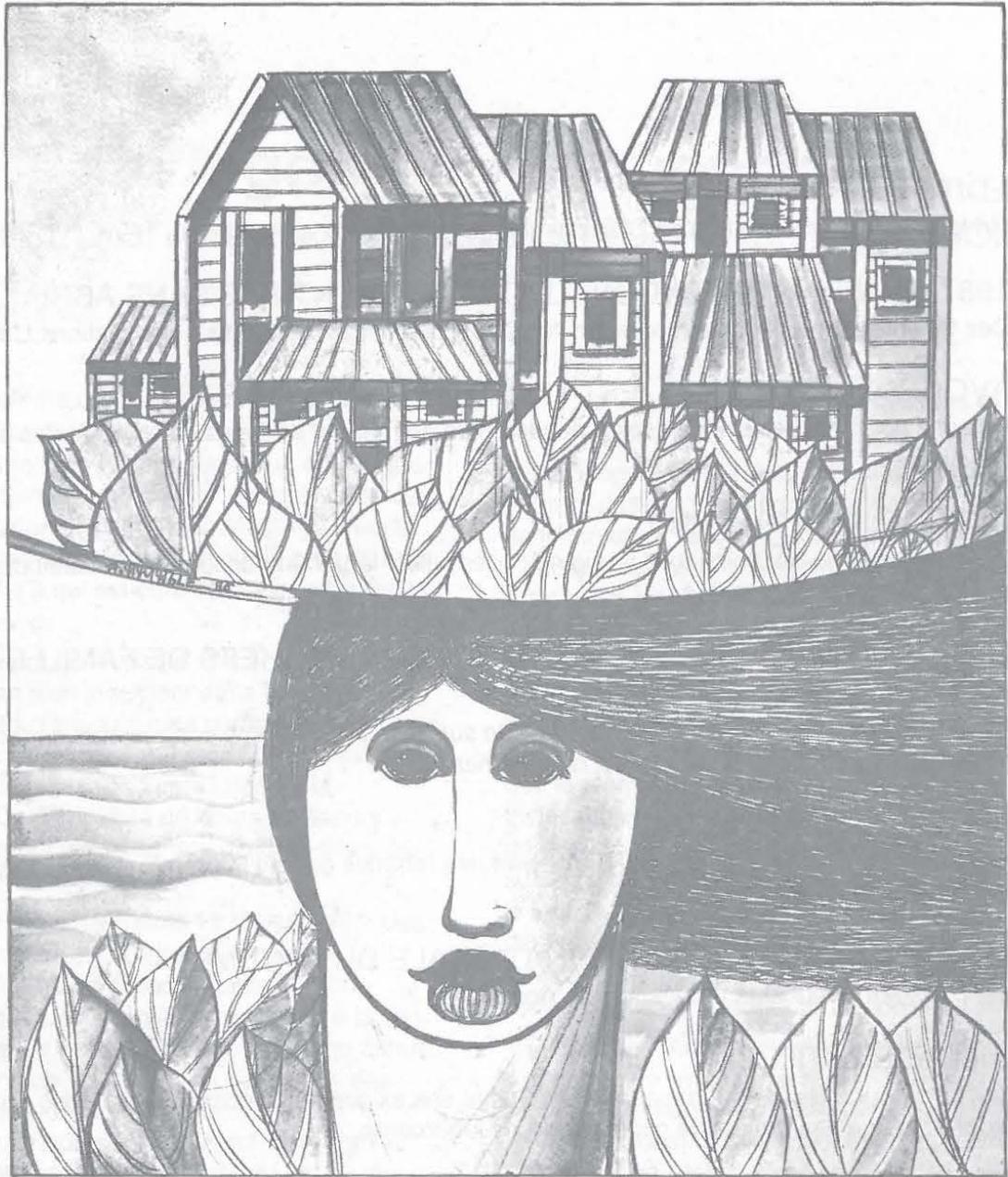


P1-13

Toute femme a droit à un logement décent



1987

Année internationale du logement des sans abri

1987 I
DEV-6LO
DEC
FR

INSTRAW

Centre international des Nations Unies
de recherche et de formation
pour la promotion de la femme



Table des matières

- 3 EDITORIAL
Un logement convenable, c'est bien davantage qu'un toit et un chez-soi.
- 4 1987: ANNEE INTERNATIONALE DU LOGEMENT DES SANS ABRI
Des logements pour tout le monde en l'an 2000: une initiative mondiale des Nations Unies.
- 5 AVOIR SON CHEZ-SOI... EST-CE UN REVE IMPOSSIBLE?
Raisons pour lesquelles les besoins des femmes en matière de logement exigent des politiques spécifiques.
- 8 L' EXPLOSION URBAINE
Du fait du rythme de croissance vertigineux des villes, la pénurie de logements atteindra très bientôt des proportions inquiétantes.
- 10 LES BESOINS FONDAMENTAUX DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE EN MATIERE DE LOGEMENT
Dans les pays en développement, une famille sur trois a une femme comme chef de famille. Leur nombre s'accroît, et elles ont besoin de logements.
- 12 HISTOIRES DE SUCCES
A la Jamaïque, au Sri Lanka et au Zimbabwe, les femmes ont fait la preuve de leur décision et de leur autosuffisance.
- 15 PARLONS DE L'ANNEE INTERNATIONALE DU LOGEMENT
Rapports sur 6 réunions tenues à cette occasion.
- 18 CONSEILS UTILES
Conseils pour intégrer la femme, ses besoins et ses exigences spécifiques, dans les politiques, les programmes et les projets de construction de logements.

Equipe de rédaction:

Dunja Pastizzi-Ferencic, Krishna Ahooja-Patel, Mercedes Sayagués, Monica Maher

Equipe de production et de diffusion:

Caroline Haleby, Altagracia Sánchez

Mise en page:

Sylvia Gadea-Compuservice

Couverture:

Aquarelle de Rafael Amable

Dessins:

Graciela Azcárate

Ec

pas
pa
elle
trav
sph
la f
la n

que
que
infr
une
pop
inst
tran

grai
con
mar
tout
sou
ville
dav
aus
resp
vois

résic
leur
proc
tout
cons
parti
prox

Un logement convenable c'est bien davantage qu'un toit et un chez-soi

Un logement convenable peut être le premier pas décisif pour sortir de la marginalité, de la pauvreté. La femme le sait mieux que quiconque - elle qui, traditionnellement, est la responsable des travaux ménagers, l'axe autour duquel gravite la sphère familiale, celle qui veille sur le bien-être de la famille, celle à qui est confiée la reproduction de la main-d'oeuvre.

Un logement convenable, c'est beaucoup plus que l'obtention d'un logement dans l'immédiat et que la sécurité d'en jouir; cela comprend aussi une infrastructure de viabilité qui satisfasse quelques unes des nécessités fondamentales de la population. Cela implique un réseau d'appuis institutionnels qui permette aux gens de tisser la trame de leur vie sociale.

Un logement convenable va bien au-delà des grands programmes, bien intentionnés, de construction de maisons individuelles à bon marché, rangées interminables de cages à lapins, toutes identiques, poches d'isolement et de cafard, souvent même de violence, à la périphérie des villes. Un logement convenable, c'est bien davantage qu'un toit et un chez-soi, cela signifie aussi un environnement qui incite au travail, au respect de soi-même et aux relations de bon voisinage.

Un logement convenable permettra à ses résidents un usage rationnel de leur énergie et de leur temps ainsi que l'accroissement de la faible productivité des travaux ménagers. Cet aspect est tout particulièrement important pour les femmes qui consacrent, proportionnellement, la plus grande partie du temps qu'elles passent chez elles ou à proximité de chez elles à des tâches maternelles et

à des activités productives, rémunérées et non-rémunérées.

Un logement convenable, cela signifie pour la femme, des plans qui tiennent compte de la vie et de la structure familiales, non pas comme s'il s'agissait de modèles fixes et interchangeable, mais telles qu'elles sont dans chaque culture et dans chaque communauté. Des plans fonctionnels, conçus pour les femmes, devraient avoir de grandes cuisines avec des cuisinières à bon rendement énergétique et des éléments faciles à nettoyer; un endroit pour les activités productives que les femmes réalisent à domicile et des installations collectives pour les travaux domestiques. Les plans ne devraient pas reposer sur le postulat que la femme est la seule à assumer le lourd fardeau des tâches ménagères; les plans peuvent ou bien conserver certaines conceptions fonctionnelles de la famille ou bien évoluer de concert avec les changements sociaux.

Pendant l'Année internationale du logement des sans abri, les femmes se sont mises à acquérir et à employer de nouvelles compétences en matière de projets de construction de logements; à diriger leurs énergies vers l'activisme; à établir des réseaux de communication pour que la femme et le logement soient considérés comme prioritaires dans le calendrier national; à rechercher, à discuter et à élaborer des politiques conscientes des différences sexuelles qui s'intéressent aux problèmes propres aux femmes.

L'INSTRAW appuie ce comportement: *car un logement convenable est l'un des droits de la femme.* □



Des logements pour tout le monde en l'an 2000

une initiative des Nations Unies

Le quart de la population mondiale ne possède pas de logement approprié. Plus de 100 millions de personnes sont totalement sans abri, sans logement d'aucune sorte. Les forces combinées de la croissance accélérée de la population et de l'augmentation de l'urbanisation font progresser ces chiffres de plus en plus vite.

Le problème du logement menace le bien-être des individus ainsi que les perspectives de développement national. Quand les gens n'ont pas de logement approprié, ni les personnes ni les économies ne fonctionnent efficacement.

Au niveau national, il ne peut y avoir aucun développement à long terme sans des systèmes efficaces de construction d'habitations, d'infrastructure et de services de viabilité. Bien loin d'être un programme social coûteux parmi beaucoup d'autres, les investissements en matière d'établissements humains créent des emplois, accroissent le flux de capitaux, relancent la croissance économique, renforcent l'autosuffisance économique et stimulent la production tout entière.

Par ailleurs, la santé physique et mentale de chaque personne et ses possibilités d'emploi et de formation dépendent directement de sa situation en matière de logement.

C'est pour toutes ces raisons que les Nations Unies ont déclaré 1987, Année internationale du logement des sans abri, et qu'elles ont prévu un programme d'action spécifique afin d'améliorer sensiblement les conditions de logement des classes défavorisées. L'Année internationale du

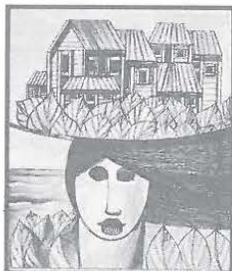
logement des sans abri devait être une période de transition entre la recherche de solutions et la mise en oeuvre à grande échelle de celles-ci à partir de 1988 jusqu'en l'an 2000.

Tout au cours de l'année, les gouvernements nationaux et les agences internationales ont ratifié leur engagement politique à l'égard de cette question. Stimulés par l'Année internationale du logement des sans abri, beaucoup se sont unis pour construire des logements pour les sans abri, testant de nouvelles méthodes de soutien pour les efforts que réalisent les plus démunis pour se venir en aide à eux-mêmes. L'Année a été le point de départ pour des échanges intensifs d'informations concernant des solutions pratiques, appliquées avec succès, en matière de logements sociaux.

La philosophie qui préside à cette initiative est résumée parfaitement par le Secrétaire général des Nations Unies, Javier Pérez de Cuéllar: *(la crise du logement) peut prendre des proportions considérables au cours des prochaines décennies. Seules des actions immédiates, concertées, audacieuses et créatives, peuvent contribuer à soulager la pression actuelle et éviter une future commotion. (...) Souvenons-nous tous que l'on juge une société beaucoup moins sur le niveau de vie atteint par ses membres les plus en vue et les plus privilégiés que sur la qualité de vie qu'elle a été capable d'assurer à ses citoyens les plus démunis. (...) Le fait que nous agissions aujourd'hui ou, au contraire, que nous ne fassions rien, sera le facteur qui déterminera les conditions de vie du siècle prochain.* □

Avoir son chez-soi...

est-ce un rêve impossible?



Jour après jour, nuit après nuit, dans des colonies de squatters, des camps de réfugiés et des ghettos urbains, des femmes et leurs familles vivent dans la crasse et les immondices, sans la moindre commodité en matière de logement, avec les conséquences dramatiques que ce fait comporte pour leur santé, leur nutrition, leur éducation et leur travail. C'est pour toutes ces raisons que le logement constitue un élément fondamental du développement, quoique trop souvent oublié, auquel on ne destine que de maigres fonds, et moins encore quand il s'agit des femmes.

Existe-t-il des indices suffisants pour justifier que l'on fasse de la femme et le logement un sujet spécifique des politiques? En quoi les besoins des femmes en matière de logement diffèrent-ils de ceux des hommes, de ceux des minorités ethniques ou défavorisées, ou de ceux des pauvres en général?

Quelques différences sautent aux yeux. En sa qualité de membre de la famille responsable de subvenir aux besoins du ménage, tous les jours la femme va chercher l'eau et le combustible, fait la cuisine, le ménage, coud et s'occupe des enfants et des vieillards, qu'elle travaille ou non, en supplément, en dehors de chez elle. Beaucoup d'entre elles travaillent de manière indépendante à des activités du secteur informel à domicile ou à proximité de chez elles.

Les femmes sont, parallèlement, dans le monde entier, les plus pauvres de tous les êtres humains. Une recherche préliminaire sur la construction de

logements en faveur des femmes économiquement faibles révèle des ressemblances entre milieux culturels et

économiques très différents. Ces ressemblances peuvent se résumer de la sorte: degré d'instruction et de scolarisation inférieur, qualification professionnelle moindre et pauvreté générale supérieure à ceux des hommes des mêmes groupes de population. Par ailleurs, il incombe à un nombre important de femmes de faire vivre, toute seules, leur famille. De fait, le taux des femmes chefs de famille à travers le monde, est d'environ une sur trois et ce pourcentage s'accroît (consultez l'article de la page 10).

La femme et le logement: une relation complexe

Une recherche initiale a montré que les besoins des femmes en matière de logement diffèrent de ceux des hommes, non seulement en ce qui concerne les aspects matériels mais surtout en ce qui concerne l'accès à celui-ci.

Le *financement* est le premier problème: les femmes ont des revenus inférieurs, un taux de chômage supérieur et de moindres possibilités d'obtenir des prêts. Comme la plupart des programmes de construction de logements requièrent un versement initial élevé et des mensualités appréciables sur une période prolongée, les femmes pauvres en sont automatiquement exclues, car elles ne possèdent que très rarement une épargne.

Le second problème relatif à l'accès concerne le *terrain*. Malgré des progrès limités réalisés au cours de ces dernières années, des lois discriminatoires d'origine sexuelle pèsent encore, dans de nombreux pays, sur les femmes. Etant donné que le terrain et les autres biens fonciers constituent l'une des modalités de caution de crédit acceptée, l'accès des femmes au logement, ainsi qu'au financement de l'investissement, se trouve grandement compromis.

Le troisième problème concerne l'*information*: les femmes sont dépourvues des connaissances, et même du vocabulaire nécessaire en matière de projets de construction de logement, de crédit ainsi que de planification, ou bien elles ignorent où s'adresser pour obtenir ces informations. C'est la raison pour laquelle, en Amérique latine, par exemple, de nombreuses organisations communautaires canalisent en faveur des femmes les informations concernant les programmes de construction de logements et font parvenir, en retour, leurs demandes aux planificateurs et aux administrateurs des projets.

Le quatrième obstacle est d'*origine psychologique*, quoique lié à des facteurs très précis. Les règlements formels, bureaucratiques, des institutions financières et légales intimident souvent les femmes et sont une source de discrimination à leur égard. Il est également possible que les femmes se considèrent comme inférieures ou dépendantes des hommes, image personnelle qui est le produit des facteurs culturels et économiques. Les barrières psychologiques sont plus difficiles à quantifier, mais une série de témoignages concordants prouve qu'elles constituent réellement un obstacle pour l'accès des femmes à un meilleur habitat.

La cinquième contrainte qui s'oppose à l'accès des femmes au logement concerne l'*éducation et la formation*. Les femmes du monde entier sont en retard sur les hommes dans le domaine des études, surtout au niveau de l'enseignement supérieur. Ceci est tout particulièrement vrai pour les institutions éducatives qui dispensent un enseignement professionnel et une formation technique en matière de construction de logements. Dans la plupart des pays, les architectes, les ingénieurs, les techniciens sont presque tous des hommes. Il n'est donc pas surprenant qu'il n'y ait que très peu de femmes parmi les artisans qualifiés, les planificateurs et administrateurs professionnels.

Le sixième et dernier problème se rapporte au

temps, qui est probablement la ressource qui fait le plus défaut aux femmes. Accablées par de multiples tâches, les femmes sont souvent incapables de profiter des possibilités de logements sociaux, même quand celles-ci existent réellement. Ceci est encore plus vrai si les formalités administratives sont longues et compliquées, exigeant plusieurs allées et venues à l'extérieur du quartier.

Vers une solution du problème

Outre ces caractéristiques propres aux femmes en matière de logement, il existe d'autres obstacles qui empêchent que les femmes et le logement soient considérés comme une question importante au niveau national.

Premièrement, *les données relatives à cette problématique, selon le sexe, font défaut*. Il n'existe que peu de documentation sur la vraie situation et les vrais besoins des femmes et/ou sur l'impact différencié que les projets de construction de logements ont sur l'homme et sur la femme. Cette pénurie de données appropriées empêche d'élaborer et de mettre en place des politiques nationales réellement efficaces en matière de logement.

Deuxièmement, les autorités et institutions nationales *manquent souvent des ressources nécessaires* pour les programmes destinés à satisfaire les besoins spécifiques des femmes. Ces fonds, qui sont déjà limités, sont normalement les premiers à disparaître au moment des compressions budgétaires.

Troisièmement, les femmes pauvres *manquent souvent de moyens de pression politiques et organisationnels*, ainsi que de pouvoir économique pour exiger que l'on prenne leurs demandes en considération dans le cadre du calendrier politique national. Il est possible qu'elles aient besoin d'unir leurs forces à celles d'autres groupes afin de s'assurer que les responsables de l'élaboration des politiques s'occupent de leurs problèmes bien au-delà de l'Année internationale.

Et enfin, la femme est considérée comme *objet du changement plutôt que comme agent de celui-ci*, comme spectatrice plutôt que comme actrice, comme celle qui s'adapte aux changements plutôt que comme celle qui les provoque. Ce n'est que depuis peu que de nouveaux modèles de développement, tels que ceux qui ont été ratifiés en 1985, à la Conférence de Nairobi, ont redéfini le



rôle des femmes - du point de vue théorique, conceptuel et empirique - en tant qu'actrices de tout premier plan et productrices actives.

C'est pour toutes ces raisons que les solutions au problème du logement destiné aux femmes de faibles revenus ne sont pas simples. La construction en série d'unités habitationnelles à bon

marché n'est pas suffisante. Pour que les politiques, les programmes et les projets nationaux en matière de logement aient du succès, il faut d'abord comprendre et accepter l'importance du logement pour les femmes et l'importance des femmes en matière de logement. □

L'explosion urbaine

Les villes d'aujourd'hui s'accroissent dans des proportions sans précédent: mais nulle part cette explosion n'est plus palpable que dans les pays en développement.

Là, les villes augmentent tous les jours, en moyenne, de 150.000 nouveaux habitants. Jour après jour, ils s'infiltrent, paysans chassés par les inondations, la sécheresse, la guerre ou l'absence de terre; travailleurs migrants, seuls ou accompagnés de leurs familles, à la recherche de travail, de nourriture et de sécurité; ceux qui veulent venir et ceux qui fuient les conditions insoutenables de chez eux; hommes, femmes, enfants, presque dépourvus de tout bien matériel, mais avec l'espoir d'une vie meilleure dans ce nouveau milieu.

Le futur n'accorde aucun répit. En l'an 2000, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans les zones urbanisées. Les villes les plus peuplées se trouveront dans les pays en développement, où la population urbaine sera le double de celle des pays industrialisés. Les nations devront affronter la tâche redoutable d'assurer des logements, des aménagements et des emplois à ces masses urbaines.

La demande de logements adéquats dépassera largement l'offre - à moins que les gouvernements nationaux et les agences internationales ne commencent *dès maintenant* à élaborer des plans adaptés aux besoins. Dans le monde industrialisé, les taudis urbains s'accroissent deux fois plus vite que les villes elles-mêmes. Près de 600 millions de personnes

s'entassent déjà dans des baraques de fortune et de sordides campements de squatters; en l'an 2000, cette population aura doublé.

Dans les taudis urbains qui poussent comme des champignons, les gens vivent au milieu de la pollution, du surpeuplement, du chômage, de la criminalité et de la maladie. S'y ajoutent les dangers de l'environnement: *favelas* perchées sur les flancs de collines boueuses, campements provisoires au pied de volcans en activité, bidonvilles établis sur les rives de rivières sujettes à de fréquentes crues. Malgré ce sinistre panorama, si des mesures adéquates sont prises rapidement, l'explosion urbaine, la transformation socio-économique la plus radicale du siècle, peut devenir l'occasion propice aux changements les plus positifs.

Les gouvernements doivent s'unir aux groupes communautaires des ONG et au secteur privé afin de mettre à profit les initiatives d'auto-assistance des personnes défavorisées. Les femmes occupent une position clé dans ces manifestations d'auto-assistance. Comme l'a écrit Fran Hosken, "Le rôle des femmes en tant qu'organisatrices de leurs communautés, en tant que gardiennes de la sécurité et en tant qu'agents de la nouvelle base sociale, doit... recevoir toute l'attention des responsables (du logement)." *

En définitive, personne ne sait mieux que les femmes que l'obtention d'un logement adéquat à un prix abordable peut bien constituer le premier pas décisif vers la rupture du cercle vicieux de la marginalité et de la pauvreté. □

* Development Forum, Vol. XV, No. 4, mai 1987, p.8.

Il n'y a pas de place pour elle

Elle constitue une image familière au sein des villes surpeuplées des pays industrialisés et des pays en développement. On peut l'apercevoir dans les rues populeuses, dans l'ombre des gratte-ciel et des immeubles de luxe, recroquevillée sur un escalier ou près d'une bouche de métro, en train de se réchauffer les mains à un conduit d'aération, ou de s'improviser un abri contre le soleil, le vent ou la neige, avec quelques bouts de carton et de journaux.

A la différence des femmes chassées par des catastrophes de la nature ou une guerre civile, elle a été exclue par les structures socio-économiques de sa propre ville ou de son propre pays. Rejetée par la société, elle erre dans les rues en faisant de son mieux pour survivre physiquement et psychologiquement.

La femme sans abri: il peut s'agir d'une mère célibataire, d'une adolescente en fugue, d'une

toxicomane, d'une personne âgée, d'une femme battue, d'une malade mentale, d'une patiente sans couverture sociale. Elle se cramponne à ses enfants, se bat pour sa nourriture journalière et trouve tant bien que mal l'habileté et le courage de tenir.

Il est difficile d'évaluer leur nombre, il est dur d'entrer en contact avec elles. De toutes les femmes *invisibles* que compte notre société, elle est sans doute la plus *invisible*. Matériellement d'abord, car on ne la voit, elle ou ses semblables, que dans la pâle lumière du crépuscule ou de l'aube, quand elle se dispose soit à trouver, soit à abandonner son abri de la nuit. Du point de vue des statistiques, elle n'est rien, une non-valeur sans voix, ni pouvoir, ni identité; dans le meilleur des cas, elle est classée parmi les masses croissantes, anonymes, des sans abri, qui n'ont pas leur place dans la société.

Un logement convenable signifie:

- suffisamment de place pour chacun
- de la lumière et de l'air
- des installations pour faire la cuisine et se laver
- une protection contre le bruit et la pollution
- une sécurité de jouissance
- une possibilité d'intimité.

Mais cela signifie aussi disposer des installations suivantes:

- approvisionnement en eau potable
- épuration des eaux usées
- ramassage des ordures
- des sources d'énergie adéquates
- des moyens de communication
- sécurité et contrôle des incendies.

Enfin, un logement convenable implique également la facilité d'accès aux:

- routes et transports en commun
- garderies d'enfants
- écoles et équipements récréatifs jumelés aux écoles
- services médicaux et de santé
- marchés, épicerie et autres points de vente.



Les besoins fondamentaux des femmes chefs de famille en matière de logement

La plupart des projets de construction de logements sociaux ont été élaborés en partant de l'idée que tous les chefs de famille sont des hommes. Or, de nos jours, plus du tiers des familles du monde entier ont une femme comme chef de famille. Ces familles qui dépendent essentiellement ou totalement des revenus de ces femmes représentent un pourcentage considérable de celles qui vivent dans la pauvreté absolue, et leur nombre s'accroît régulièrement, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Une étude, réalisée en République dominicaine, qui reflète bien le comportement mondial en la matière, expose le problème sans ambages.*

Ses auteurs signalent tout d'abord la non-visibility au niveau des statistiques de beaucoup de

ces femmes chefs de famille. D'après une enquête menée en 1980, 21% des foyers avaient des femmes comme chefs de famille, ce qui signifie que plus d'un million de personnes, sur les quelque six millions que comptait le pays, dépendait des femmes.

Les chiffres sont probablement plus élevés. Une étude, qui utilise l'approche non sexiste préconisée par le Bureau de statistique des Nations Unies et l'INSTRAW, montre qu'en 1980, 34% des femmes de la République dominicaine âgées de 15 à 49 ans vivaient dans des ménages avec des enfants en bas-âge et aucun homme adulte.** L'écart avec l'enquête de 1980 peut provenir d'un questionnaire mal élaboré.

Toutes les statistiques concordent, cependant, sur un point, ce pourcentage s'accroît incontestablement. Entre 1971 et 1981, le nombre

Femmes chefs de famille en République dominicaine en 1980

		Pourcentage des ménages dont le chef est		
		une femme	un homme	Total
Enquête de 1980	Pays tout entier	20.6	79.4	100
	Zone urbaine	25.0	75.0	100
	Zone rurale	17.2	82.8	100
Etude de l'INSTRAW	Pays tout entier	33.5	66.5	100
	Zone urbaine	33.9	66.1	100
	Zone rurale	33.2	66.8	100

Source : Clara Báez, *La subordinación social de la mujer dominicana en cifras*. (La subordination sociale de la femme dominicaine en chiffres), INSTRAW, Saint-Domingue, 1985.

de ménages ayant une femme comme chef de famille s'est accru de 57% en République dominicaine, alors que ceux dont le chef de famille est un homme n'a augmenté, comparativement, que de 39%. Parmi les facteurs qui contribuent à cet accroissement considérable des ménages dont le chef de famille est une femme se trouvent le taux élevé de divorces et de séparations, le nombre croissant des femmes qui font partie de la population active rémunérée dans le secteur moderne et une tradition tenace de machisme et de paternité irresponsable.

On constate avec inquiétude que ces ménages dont le chef de famille est une femme rajeunissent de plus en plus. Entre 1971 et 1981, le chiffre des femmes chefs de famille âgées de 15 à 34 ans a doublé.

Il n'est pas surprenant que les femmes chefs de famille soient, en comparaison avec les hommes qui exercent la même responsabilité de soutien de famille, encore plus défavorisées qu'eux. Bien que, par la force des choses, le taux de participation au sein de la population active rémunérée des femmes chefs de famille soit supérieur à celui des autres groupes féminins, ces femmes ont pourtant un taux de chômage supérieur à celui des hommes; et en outre, leurs salaires sont inférieurs. Dans les zones rurales de la République dominicaine, 37% des femmes chefs de famille sont au chômage contre seulement 7% des hommes chefs de famille. Dans les zones urbanisées où l'écart entre les taux de

chômage est de seulement 6%, le niveau des revenus masculins est deux fois plus élevé que le leur.

Ainsi donc, en République Dominicaine, 96% des familles ayant une femme comme chef de famille vivent dans des conditions de pauvreté absolue. L'un des principaux problèmes que celles-ci rencontrent est l'absence d'un logement adéquat ou de moyens pour en acquérir un. L'étude montre qu'en l'an 2000 la demande de logements en provenance de femmes chefs de famille dépassera 25.000 par an.

Les problèmes signalés dans cette étude ne diffèrent pas de ceux des femmes chefs de famille du monde entier. Cependant, la plupart des gouvernements nationaux et des agences internationales ferment les yeux sur les besoins cruciaux de ces femmes et de leurs familles. Cette omission doit être corrigée: les politiques du logement doivent prendre conscience et s'occuper des besoins fondamentaux de ce secteur de la population en pleine croissance. □

* *Un logement adéquat: un droit que la femme chef de famille exerce difficilement*, étude réalisée par María Gatón et Carmen Gómez Carrasco lors du panel INSTRAW-INVI-HABITAT sur la femme et le logement, Saint-Domingue, août 1987.

** *La subordination sociale de la femme dominicaine en chiffres*, Clara Báez, INSTRAW, Saint-Domingue, 1985.

L'accès au crédit, élément clé pour avoir un chez-soi

En général, les politiques et les règlements financiers utilisés communément pour les prêts, hypothèques et autres sources de crédit officiel sont nettement défavorables aux femmes. Le logement n'est pas l'exception. Du fait que leurs revenus sont parmi les plus bas, les femmes ne peuvent que rarement remplir les conditions de versement initial et d'épargne indispensables pour faire une demande de crédit, en vue de l'achat d'un logement. Le plus souvent, les intéressées doivent effectuer un versement initial qui représente de 25 à 40% du prix du logement. Les faits démontrent que les femmes ont de grosses difficultés pour se

procurer 10% de cette valeur. C'est ainsi que dans le cadre du projet équatorien Solanda de construction de logements sociaux, réalisé en 1982, 75% des demandes provenant de femmes chefs de famille ont été rejetées, même pour le plan le plus économique: étant donné que leur épargne n'atteignait même pas 60% du prix de revient du logement le moins cher, elles ne pouvaient donc pas s'acquitter du versement initial. De plus, un apport initial réduit n'améliore pas automatiquement les possibilités des femmes en matière d'accès au logement, vu qu'il est généralement compensé par des versements mensuels élevés. □

Des histoires de succès

Quand on le leur permet, les femmes du monde entier démontrent une habileté et une responsabilité exceptionnelles dans des projets collectifs d'auto-assistance

"ILS NE SAVAIENT PAS QUE LES FEMMES POUVAIENT FAIRE CELA!"

A Kingston, l'Association des femmes du bâtiment de la Jamaïque offre un exemple savoureux de la manière dont les femmes peuvent participer à la construction de logements en tant qu'ouvrières du bâtiment. Dans cette populeuse ville côtière de près de deux millions d'habitants, plus de la moitié des ménages ont une femme comme chef de famille, et il y a deux fois plus de femmes que d'hommes au chômage.

Quand l'Association a été fondée en octobre 1983, l'industrie du bâtiment de la Jamaïque était en plein essor. Cependant, les femmes n'avaient pas accès à la qualification professionnelle en matière de construction, puisque les centres de formation en arts et métiers gouvernementaux, entre autres, n'offraient aucune facilité aux femmes. Celles-ci étaient donc incapables de profiter de l'accroissement de la demande en ouvriers spécialisés dans le secteur de la construction.

Le Groupe de travail jamaïquain en faveur de la femme, qui regroupe des planificateurs, des chercheurs et des spécialistes du développement communautaire jamaïquains, lança le projet: former des jeunes femmes de faibles revenus aux techniques de la construction et de la menuiserie, et les aider ensuite à trouver du travail dans l'industrie du bâtiment. Etant donné qu'en Jamaïque les ouvriers de la construction doivent fournir leurs propres outils, l'Association gère un fonds de prêts

autorenouvelable pour financer cette formalité indispensable. La structure étroitement unie de l'Association fournissait l'aide mutuelle nécessaire pour pénétrer dans cet univers essentiellement masculin.

Les dix premières stagiaires provenaient de Tivoli Gardens, un quartier modeste du centre de Kingston, où le taux de conception chez les adolescentes est très élevé, où le chômage des jeunes atteint près de 75% et le chiffre des jeunes femmes célibataires ayant des enfants à charge est considérable. Ces jeunes femmes ont été choisies par un agent de liaison avec la communauté appartenant au Groupe de travail, avec l'aide de leaders de la jeunesse locale. Elles avaient toutes entre 17 et 25 ans, les aptitudes physiques nécessaires, savaient lire et compter, avaient au moins un enfant et n'étaient pas enceintes à ce moment-là.

Pratiquement tout de suite, leur premier travail consista à diviser la seule salle de bain de l'édifice destinée aux hommes afin de créer les installations appropriées pour des femmes. Ensuite des ateliers pratiques, physiquement éprouvants, leur exigeaient de construire des murs en dur, de scier du bois et de faire des meubles. Des conférenciers leur faisaient des cours sur les techniques de la construction professionnelle et les possibilités de carrière. A la fin du cours intensif de cinq semaines, un groupe d'ouvrières du bâtiment compétentes et sûres d'elles-mêmes sortit à la recherche d'un travail.

L'Association s'étendit assez rapidement aux femmes de deux autres communautés aux

caractéristiques similaires à Tivoli Gardens. Au cours des deux premières années, 34 femmes ont suivi les cours d'initiation et de perfectionnement des compétences dans le cadre du projet. Plus de 90 pour cent ont trouvé un emploi régulier dans la plomberie, la maçonnerie, la menuiserie, les installations électriques, la peinture et les charpentes, métalliques. Au début, les entrepreneurs embauchaient ces femmes comme manoeuvres, mais comme elles avaient une bonne formation et possédaient leurs propres outils, elles furent rapidement promues à des postes d'aides qualifiées. Si ces femmes avaient auparavant le choix entre être au chômage ou employées de maison, elles gagnaient maintenant le double, ou même plus, du salaire minimum.

En 1984, des signes très nets de crise au sein de l'industrie de la construction anéantissaient leurs espoirs. Cependant, l'Association découvrit qu'il existait un marché pour les petits travaux d'entretien immobiliers. Profitant du fait qu'elles ont beaucoup plus facilement accès aux foyers des autres femmes, elles créèrent une petite entreprise de réparations et d'entretien immobiliers.

Cette entreprise a connu un succès croissant. En 1986, elle obtint la signature de cinq gros contrats. L'industrie de la construction accueillit le projet favorablement. Les entrepreneurs qui ont déjà utilisé les services de membres de l'Association embauchent dorénavant d'autres femmes. Ils ont découvert qu'avec des femmes sur les chantiers la violence diminuait et que la productivité augmentait. La saine compétition entre les sexes stimule la productivité.

Le perfectionnement et l'acquisition de compétences des membres de l'Association se sont poursuivis et s'étendent à la construction et à la réparation des logements d'urgence et aux techniques traditionnelles de construction. De plus, l'Association a aidé à créer des groupes similaires dans d'autres régions de l'île.

En résumé, l'Association a démontré que l'autosuffisance des femmes au niveau local dans le secteur de la construction peut être positive: elle crée des sources de revenus pour les femmes chefs de famille de faibles revenus dans l'industrie du bâtiment fondamentalement masculine; elle brise une rigoureuse ségrégation du travail, d'origine sexuelle; elle réduit la violence sur les chantiers, améliore la productivité industrielle et suscite chez les femmes une plus grande confiance en soi et l'aptitude à diriger.

Les paroles de l'une des membres de l'Association résumant en essence les causes du succès de cette dernière: "Au début, j'étais un peu effrayée parce que les hommes avaient l'air de vrais durs, mais après... que nous ayons effectué les premières fondations et placé la première rangée de parpaings, ils (les maçons) étaient stupéfaits et ils disaient qu'ils ne savaient pas que les femmes étaient capables de faire cela."

Source: Ruth McLeod, *The Women's Construction Collective*, Forum d'Habitat de Berlin 1987, et SEEDS, No. 9, 1986. L'Association a été aidée à l'origine par le Conseil de la population et le Bureau de l'USAID pour le développement et le logement urbains.

PLANIFICATION ET CONSTRUCTION A PARTIR DE LA BASE

Wanathamulla, le plus grand bidonville de Colombo, capitale du Sri Lanka, a 9 quartiers ou secteurs, de 120 maisons environ chacun. En 1985, lorsque l'Agence nationale pour l'amélioration du logement décida de reconstruire les puits communautaires, au début elle envisagea le travail de la manière habituelle: les ingénieurs arrivèrent, leurs plans rangés dans leurs porte-documents, pour en discuter avec les résidents.

Cette fois-ci, dans le secteur A, les techniciens rencontrèrent des résidents motivés, entreprenants: les gens leur signalèrent que le puits rond qui avait été prévu ne serait pas pratique, vu que beaucoup d'usagers tiraient de l'eau au même moment. A la place, ils demandaient un puits carré avec une maçonnerie de meilleure qualité que la précédente, laquelle, se plaignaient-ils, était depuis longtemps corrodée par l'eau.

L'un des membres du secteur A suggéra que la communauté reçoive l'autorisation de soumissionner les travaux de construction et de construire elle-même le puits. L'Agence nationale pour l'amélioration du logement, soucieuse de réduire les coûts d'infrastructure, accepta sans difficulté. Un groupe de résidents élaborait les plans, le cahier des charges et le document de soumission. Le contrat, signé en janvier 1986, stipulait que les entrepreneurs devaient terminer le puits en 21 jours.

Mettant en pratique la tradition locale de la *shramadana* (littéralement don en travail), les

résidents se mirent à l'ouvrage de bon cœur. Les femmes jouèrent un rôle de tout premier plan dans l'organisation, la motivation et la construction. Lily, par exemple, arrivait sur le chantier vers 8 heures du matin, tenait le registre de présence, faisait signer pour emprunter les outils et les ramassait à l'heure du déjeuner. Pendant toute cette période, sa soeur et ses deux filles la remplacèrent dans ses tâches ménagères. Quand c'était nécessaire, Lily rentrait très tard le soir. Son zèle n'a rien de surprenant: les femmes, principales porteuses, utilisatrices et administratrices de l'eau, ont un vif intérêt à avoir de l'eau potable à proximité de chez elles.

Les ingénieurs de l'Agence se rendaient sur place quatre ou cinq fois par jour pour résoudre les problèmes techniques et superviser la construction. Le nouveau puits, construit selon les désirs des résidents, en pierre et non en briques, fut mis en service avec 10 jours d'avance sur le délai fixé. Le fait fut colporté dans tout Wanathamulla: d'autres secteurs demandèrent aussitôt à construire leur propre puits. L'Agence est maintenant en train d'élaborer une brochure illustrée qui servira de guide aux nouveaux projets.

Source: HABITAT Features, 1987.

TRAVAUX D'AIDE A L'EFFORT PERSONNEL

Un programme national pilote de logements sociaux réalisé au Zimbabwe, avec le financement conjoint du PNUD et d'HABITAT, prouve que les femmes peuvent constituer l'élément clé pour le succès des projets de construction de logements. Le programme démarra immédiatement après l'Indépendance du pays, en 1980, alors que les logements à bon marché étaient extrêmement rares. Bien qu'elles n'aient pas été identifiées comme un groupe-cible en particulier, les femmes jouèrent dans tous les aspects du projet un rôle décisif.

Les femmes chefs de famille représentèrent plus de 40% des bénéficiaires du projet rural de Gutu et 25% à Kwekwe, ville de taille moyenne. Manquant de la caution ou de l'acte de propriété indispensables pour obtenir des prêts des sociétés de construction, ces femmes pauvres avaient peu de chances auparavant de pouvoir acquérir leurs maisons. Le mécanisme de financement du projet offrait de petits prêts avec des facilités de

paiement, adaptés aux faibles revenus de ces femmes. Par ailleurs, de récents amendements dans les lois du Zimbabwe permettaient que les terrains et les maisons d'habitation soient cadastrés sans que ce soit sous le nom de leur conjoint ou d'un parent de sexe masculin.

Pendant toute la durée du projet, les femmes participèrent activement aux ateliers d'information et de formation.

De fait, elles étaient majorité parmi les participants. De nombreuses femmes devinrent ainsi les organisatrices clés du projet dans leurs communautés, motivant leurs amies et leurs voisines à y prendre part. La première coopérative de construction de logements de Gutu, qui regroupait treize femmes chefs de famille et un seul homme, fut organisée et présidée par une femme.

Fondé sur le principe de l'aide à l'effort personnel, les coopératives et les brigades de construction, le programme a permis aux groupes bénéficiaires de collaborer étroitement au choix et à la recherche de solutions personnelles en matière de logement. Le mode de construction le plus populaire parmi les femmes était l'aide à l'effort personnel, qui est la méthode la moins chère mais exige au plus haut point l'autosuffisance et la coopération. Les femmes jouèrent également un rôle d'importance dans la planification, l'élaboration des plans et la construction des maisons, ainsi que dans la gestion et la supervision de celles-ci.

Au grand étonnement de beaucoup, les femmes ont appris à la perfection les techniques de la construction et construisirent leurs maisons plus vite que les hommes. Les femmes mariées s'intéressèrent de plus près à la construction de leurs maisons que leurs époux, qui étaient souvent absents à cause de leur travail.

En construisant leurs propres maisons, les femmes acquirèrent, comme effet marginal, de nouvelles compétences susceptibles de compléter leurs revenus. Beaucoup d'entre elles furent par la suite embauchées pour de nouveaux projets par d'autres constructeurs qui appliquaient le principe de l'aide à l'effort personnel.

Source: *Women, Development and Human Settlements* (La femme, le développement et les établissements humains), HABITAT, 1985, et *Zimbabwean Women build homes and self-reliance* (Les Zimbabweennes construisent leurs maisons et leur autosuffisance), PNUD, 1986.

Parlons de l'année internationale du logement

A New-York

9-10 novembre 1987

La Conférence sur l'Année internationale du logement des sans abri, *Calendrier pour l'action*, organisée sous l'égide conjointe du Comité des Nations Unies pour les ONG et l'Année internationale du logement des sans abri et de l'Université de New York, a réuni les différents points de vue du public en général, du secteur indépendant/bénévole et du secteur privé qui se consacrent à des activités en faveur du logement.

Les participants ont fait le tour des politiques, programmes et associations qui ont créé des établissements humains bien conçus et ils ont émis des recommandations basées sur ces expériences. Toutes les stratégies visaient à garantir la pleine participation des femmes et de leurs communautés à la solution du problème.

Madame Nita Barrow, Ambassadeur de la Barbade auprès des Nations Unies, a prononcé le discours liminaire. Ensuite six groupes de travail ont analysé des questions telles que la législation, les politiques et les droits en matière de logement; l'utilisation créative des connaissances et des compétences de la communauté en matière de logement; les mécanismes pour obtenir des ressources financières; l'infrastructure de soutien aux établissements humains, et, l'appui aux idées créatives en matière de construction des populations de faibles revenus ou indigentes des zones urbaines et rurales.

A Saint-Domingue

10 au 29 août 1987

En hommage à l'Année internationale du logement des sans abri, l'Institut national du logement de la République dominicaine (INVI) et HABITAT ont coordonné la première exposition sur le logement. Une présentation attractive de faits et de chiffres traçait un tableau général du déficit en matière de logement dans le pays, ses causes et

ses conséquences, et des alternatives viables dans le contexte socio-économique national.

Pendant tout le mois d'août, une série de conférences a approfondi des thèmes spécifiques. L'INSTRAW a parrainé, conjointement avec l'INVI et HABITAT, un panel sur la femme et le logement. La fonctionnaire de l'information de l'INSTRAW, Mercedes Sayagués, a parlé des problèmes spécifiques qui s'opposent à ce que les femmes aient accès à un logement.

L'exposition, qui reçut de nombreux visiteurs, visait à réaffirmer l'engagement national d'offrir des logements aux sans abri et d'améliorer les conditions du logement des indigents, en mettant à profit les efforts que ces gens réalisent pour se venir eux-mêmes en aide.

A Berlin

1er au 10 juin 1987

Plus de 250 personnes, en provenance principalement des pays en développement, ont participé au Forum d'HABITAT de Berlin 1987, conférence sur le logement organisée par le Service de la construction et du logement de Berlin-Ouest, en coopération avec le Conseil international d'HABITAT et la Fondation allemande pour le développement international.

Le Forum a été l'occasion de fructueux échanges d'expériences et d'idées et il a permis de renforcer la coopération entre les ONG qui travaillent au niveau des communautés. Il a réellement montré le rôle fondamental que jouent les ONG dans l'amélioration du logement et des établissements humains.

Huit groupes de travail ont analysé les problèmes relatifs à la participation de la communauté et à l'auto-assistance; la femme et le logement; la restauration des centres de villes vétustes; la construction de logements dans les petites villes et les zones rurales; les technologies de construction appropriées pour les pays du tiers monde; la construction, les communications et les stratégies urbaines; les catastrophes de la nature, et, le rôle des ONG.

Le Conseil international d'HABITAT avait organisé une magnifique exposition qui présentait des données provenant de plus de 300 projets, ainsi que 25 études de cas décrites en détail sur de vastes panneaux muraux. Des projections de diapositives sonores et de vidéos montraient la véritable situation des populations ayant participé à ces projets.

La Directrice de l'INSTRAW a participé comme

Vice-Présidente au panel d'experts de haut niveau chargés d'analyser les résultats de la Conférence.

A Nairobi

1er au 4 avril 1987

Le Forum mondial des Organisations non gouvernementales qui s'intéressent au problème du logement des sans abri a analysé les progrès accomplis au cours des dix dernières années, depuis l'adoption par les Nations Unies des 64 recommandations préconisant des mesures au niveau national en matière de logement et de croissance urbaine, et il a étudié les nouvelles mesures à prendre.

Le Forum a analysé l'impact des établissements humains sur un certain nombre de domaines, tels que le développement économique, la santé et la condition féminine.

Les discussions ont porté sur le rôle que peuvent jouer les ONG dans les projets et l'élaboration de politiques en matière de logement en ce qui concerne les institutions publiques, les organisations internationales et les groupes communautaires.

Les recommandations concernant les mesures à prendre reposent sur un rapport mondial du Conseil international d'HABITAT basé sur plus de 200 études spécifiques qui montrent comment les collectivités locales ont amélioré leurs conditions de vie grâce à l'appui gouvernemental et à celui d'autres institutions. Ces recommandations furent soumises, la semaine suivante, à la Commission des Nations Unies sur les établissements humains.

A New York

27-28 février 1987

Le symposium intitulé *Le logement - l'un des droits de l'homme*, organisé par le Comité des ONG de l'Année internationale du logement des sans abri et les Services à la communauté de l'Université de Columbia, réunit 26 intervenants et des représentants d'environ 25 ONG.

Le symposium a considéré à l'unanimité que l'Année internationale devrait s'orienter vers l'amélioration de la qualité de vie des personnes. "Le logement est l'un des droits de l'homme (comme cela a été déclaré en 1948)", dit le rapport "et on ne peut pas le séparer des autres droits et besoins de l'homme, ni du modèle de développement socio-économique global d'un pays".

Le rapport souligne également l'importance et le caractère essentiel du rôle joué par les organisations communautaires locales dans la construction de logements et des services connexes, et il insiste sur le fait que ces organisations ne devraient pas être écartées des processus d'élaboration des politiques formelles et de répartition des ressources.

En ce qui concerne la femme, le rapport dit qu'elle "est souvent classée, par erreur et sans raison, parmi les groupes ayant des besoins spécifiques", bien qu'elle soit majorité au sein de la population. La femme en tant que groupe est plus gravement touchée que l'homme par les causes de la pénurie de logements. Les discriminations institutionnelles, telles que le fait de ne pas avoir droit aux biens fonciers ni aux héritages, empêchent effectivement les femmes d'obtenir un logement pour elles-mêmes et pour leurs familles.

A New York

21-23 janvier 1987

Malgré une forte tempête de neige dans toute la région de New York, plus de 640 représentants d'ONG et d'institutions universitaires en provenance de 42 pays se sont réunis pour la Conférence annuelle du département de l'information des Nations Unies pour les Organisations non gouvernementales.

Sous le titre *Amélioration de la condition humaine: un calendrier d'action*, la Conférence a organisé des ateliers de travail autour des sous-thèmes suivants: aide aux réfugiés et aux victimes de catastrophes; la faim, la famine et la sécurité alimentaire; le logement, la construction de maisons et les sans abri; toxicomanie et contrôle des stupéfiants; et les droits de l'homme.

Au cours de la séance plénière sur le logement, la Directrice de l'INSTRAW, Dunja Pastizzi-Ferencic, a fait le rapprochement entre la problématique féminine, le logement et le développement. "...Les femmes du monde entier", a-t-elle dit, "ont contribué à changer le concept de développement et à le concevoir de manière plus créative... Une politique intégrale sur les établissements humains exige [que l'on] permette aux femmes de participer activement à la recherche des solutions. L'Année internationale est le moment idéal... pour assurer aux femmes une plus ample participation."



Un coffret pédagogique

Une mine de matériels, d'idées et d'informations sur les femmes et le logement

Un recours pédagogique très utile pour la formation en matière de développement, qui met en lumière la problématique de la femme et du logement, sera bientôt mis en circulation.

Elaboré par le Comité commun de l'information des Nations Unies (CCINU) et le Groupe programme des Organisations non gouvernementales en faveur de la femme, ce coffret pédagogique contient des articles et du matériel de formation préparés par les organismes et institutions pertinentes des Nations Unies.

La 1ère partie traite de l'évolution des établissements humains dans le monde entier par rapport aux femmes. La 2ème partie étudie l'accès des femmes au logement (terrain, financement, information, éducation et formation). Les 3ème et 4ème parties concernent la participation féminine aux politiques, programmes et projets en matière de logement. La 5ème partie analyse l'embauche des femmes dans le secteur de la construction et la 6ème partie la répercussion au niveau des femmes des politiques en matière de matériaux de construction.

L'INSTRAW a préparé un document sur *La Femme, l'eau et l'énergie, éléments fondamentaux*

de l'infrastructure habitationnelle, qui a été présenté dans le cadre du Séminaire interrégional de Vienne en 1985 sur La Femme et le logement. Le prospectus élaboré par l'INSTRAW à l'occasion de l'Année internationale du logement des sans abri (notre couverture) a été choisi comme page de garde du coffret pédagogique.

Conçu pour servir de prototype, ce coffret peut être adapté et reproduit pour des séminaires de formation, des cours, des réunions et séances de travail, par des groupements féminins, des écoles, des universités, des instituts de recherche et de formation, des ONG, des organismes gouvernementaux ou toute autre institution.

Les pays en développement peuvent commander gratuitement le coffret pédagogique en s'adressant au:

Secrétaire, CCINU/ Groupe programme des ONG en faveur de la femme
Service pour le progrès de la femme
P.O. Box 500
A-1.400 Vienne, Autriche

Les pays développés sont priés de bien vouloir adresser un chèque ou un mandat postal de 10 dollars US au nom de PROGRAMME D'ACTION CONJOINTE DE L'UNESCO au:

Trésorier, CCINU/ Groupe programme des ONG en faveur de la femme
UNESCO/CAP
7 place de Fontenoy
75700 Paris, France

Conseils utiles

pour intégrer les femmes, leurs besoins et leurs demandes dans les politiques, programmes et projets nationaux en matière de logement

La femme et le logement: une question aussi complexe, aussi diversifiée exige une approche intégrée, diversifiée. Il n'existe pas de recette miracle, universelle, concernant une politique de logement appropriée, en faveur de la femme. Il existe cependant quelques leçons apprises pendant et après la Décennie des Nations Unies pour la femme ainsi que quelques outils capables de garantir que l'élément féminin ne sera pas laissé de côté ni omis: les directives et listes de contrôle pour les politiques, programmes et projets.

Les directives suivantes, regroupées par thèmes principaux, pourront servir de point de départ, et vous pourrez les utiliser pour créer vos propres directives, adaptées à vos réalités et à vos besoins locaux et nationaux. Nous vous encourageons à adapter, modifier et compléter ces conseils utiles et à partager avec nous vos idées et vos résultats.

Au niveau de la planification nationale

1. En premier lieu, réaliser une recherche qualitative et une analyse statistique de la situation de la femme en matière de logement. Réunir des informations sur les besoins, les désirs et les priorités féminines. Obtenir des données, par sexe, dans les domaines de:
 - l'emploi
 - la migration
 - la personne qui a le rôle de chef de famille
 - l'état civil
 - la propriété des biens
 - les personnes chassées par des catastrophes et des situations d'urgence.
2. Mettre la femme et le logement au nombre des sujets à considérer dans le cadre du calendrier national de développement par le truchement de l'activisme politique, les demandes des communautés organisées et la publicité à échelle nationale.
3. Sensibiliser les planificateurs du développement à la problématique de la femme et du logement au moyen de séminaires ou

d'ateliers où ils pourraient rencontrer aussi bien des experts en matière de logement que des leaders communautaires.

4. Coordonner la planification et la programmation en matière de logement entre les autorités politiques pertinentes et les agences, y compris les mécanismes nationaux en faveur de la femme, les Ministères de l'éducation, de la santé, des transports, des loisirs et des travaux publics.
5. Destiner un pourcentage donné des fonds disponibles en faveur des femmes, et tout particulièrement des femmes chefs de famille, dans les plans et programmes de construction de logements.
6. Faire participer des femmes professionnelles à la formulation des politiques et à la planification des programmes en matière de logements, à tous les niveaux.
7. Supprimer les contraintes (légales, culturelles, etc...) afin de garantir aux femmes l'égalité d'accès au crédit, à la possession du terrain, à l'éducation et à la formation technique.

Au niveau du projet

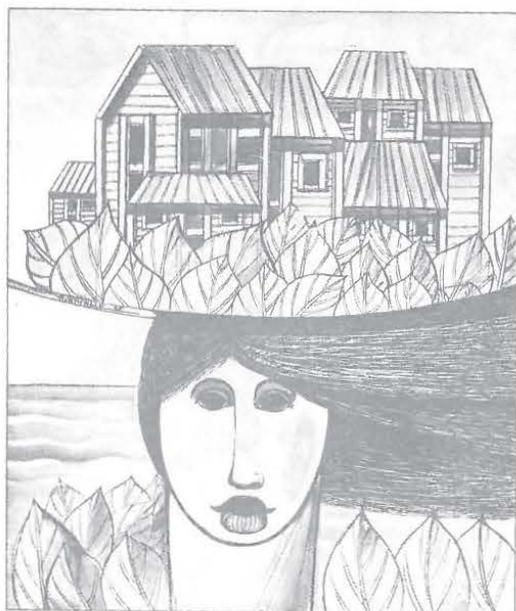
1. Utiliser une technologie adaptée aux capacités et aux besoins féminins ainsi qu'aux traditions et aux matériaux locaux et à l'environnement.
2. Prévoir l'infrastructure indispensable pour un logement adéquat: eau potable, assainissement et énergie.
3. Etablir d'étroites relations avec les organisations communautaires et les ONG qui travaillent dans cette région.
4. Encourager la participation active des femmes qui en seront les bénéficiaires, à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation du projet.
5. Veiller à faciliter l'intégration des femmes au projet, grâce à des horaires appropriés, des garderies et des moyens de transport collectifs et une rémunération ou paiement en nature pour le travail réalisé.
- 6 Réduire au maximum la paperasserie et la bureaucratie pour permettre la participation des femmes peu scolarisées ou analphabètes.
7. Offrir aux femmes une formation en matière de gestion de projets, élaboration de plans, construction et entretien des logements (compétences qui pourront être mises à profit



dans le secteur de l'économie formelle une fois le projet terminé).

8. Offrir un financement approprié, y compris un versement initial, un échéancier et des exigences de cautionnement adaptés aux possibilités.
9. Faire connaître le projet à travers les voies de communication qui atteignent les femmes, tels que les centres communautaires, les syndicats et les groupements féminins.
10. Promouvoir une organisation et une action collectives réalisées par les femmes elles-mêmes afin d'accroître leur pouvoir de négociation et leurs capacités de leaders.
11. Prévoir des plans permettant aux femmes de construire et d'améliorer leur résidence par étapes, au fur et à mesure que leurs revenus augmentent.
12. Préconiser un parti architectural qui mettrait à la disposition des femmes l'espace nécessaire pour des activités productives réalisées à domicile, qu'elles soient ou non rémunérées. Ce parti ne doit pas reposer sur la prémisse que seules les femmes ont la responsabilité des tâches ménagères.
13. Créer des mécanismes de contrôle et d'évaluation permanents effectués par les femmes elles-mêmes, y compris des moyens de communication avec les planificateurs du programme, de manière à ce que les utilisatrices puissent, en permanence, exposer clairement leurs problèmes.

**Toute femme a droit
à un logement décent**



INSTRAW



Institut international des Nations Unies
de recherche et de formation
pour la promotion de la femme

B.P. 21747

Saint-Domingue, République dominicaine,
téléphone et télécopie (809) 685-2111
telex (326) 4280 WRA SD

Imprimé à Saint-Domingue, République dominicaine, 1988
1.500 - Français